



Assemblée générale

Distr. limitée
12 octobre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Première Commission

Point 99 bb) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

Allemagne et France : projet de décision

Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

L'Assemblée générale, rappelant sa décision 59/515 du 3 décembre 2004 et ses résolutions 60/74 du 8 décembre 2005, 61/72 du 6 décembre 2006, 63/61 du 2 décembre 2008, 64/51 du 2 décembre 2009, 66/42 du 2 décembre 2011, 68/52 du 5 décembre 2013, 70/35 du 7 décembre 2015, 72/55 du 4 décembre 2017 et 74/65 du 12 décembre 2019, sa décision 75/552 du 31 décembre 2020, sa résolution 76/233 du 24 décembre 2021, par laquelle elle a décidé de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé de définir un ensemble d'engagements politiques devant constituer un nouveau cadre mondial qui remédierait aux lacunes existantes dans la gestion portant sur toute la durée du cycle de vie des munitions, et que ce groupe de travail tiendrait deux sessions de cinq jours à New York en 2022 et une session de cinq jours à Genève en 2023 et lui soumettrait, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport sur les travaux du groupe, y compris des recommandations pour un ensemble d'engagements politiques constituant un nouveau cadre mondial sur les munitions classiques, et sa décision 76/568 du 21 juin 2022, décide que le groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques se réunira pour une session supplémentaire de cinq jours à New York en 2023 pour achever ses travaux, prie le Secrétaire général de fournir l'appui nécessaire à la tenue de cette session supplémentaire et décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-huitième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus ».

